

COMMUNIQUE DE PRESSE

Après des négociations sur les points du préavis de grève du 6 avril 2010, entamées hier soir à 17H00 et finalisées en fin de matinée avec la Direction de l'entreprise, la FGAAC-CFDT a obtenu des garanties en matière de déroulements de carrière et de parcours professionnels des personnels de conduite.

Face à la détermination des Agents de Conduite, qui refusent que leur métier soit remis en cause par les réorganisations de l'entreprise, la Direction a été contrainte de revoir son projet pour que leurs spécificités professionnelles soient reconnues et valorisées.

Formations d'Agents de Conduite : les 200 mises en stages supplémentaires obtenues pour le second trimestre sont de nature, si elles sont effectuées correctement, à améliorer les conditions de travail.

Compte tenu des résultats obtenus, la FGAAC /CFDT décide de lever son préavis de grève.

Face aux problèmes de production rencontrés dans certains établissements, la FGAAC/CFDT souhaite que des négociations locales puissent répondre aux légitimes attentes des personnels et permettent ainsi d'éviter des conflits.

Paris, le 02/04/2010 15:30

Contacts Presse :

CFDT-FGAAC, 20 rue Lucien

Sampaix. 75010 Paris.

Bruno Duchemin

01 40 18 48 13

sg@fgaac.org